

FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve

31 décembre 2018

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts des

FNB Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve
FNB Actif obligations à duration courte Evolve
FNB Actif actions privilégiées canadiennes Evolve
FNB indiciel cybersécurité Evolve
FNB indiciel mixité nord-américaine Evolve
FNB indiciel innovation automobile Evolve
FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve
FNB Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve
Sphere FTSE Emerging Markets Sustainable Yield Index ETF
FNB Marijuana Evolve
FNB Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve
FNB indiciel innovation Evolve
FNB Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve

(collectivement, les « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2018 et 2017 (le cas échéant), et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes indiquées à la note 1, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 31 décembre 2018 et 2017, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les périodes indiquées à la note 1, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du fonds de chacun des Fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du fonds de chacun des Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous

concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Gary Chin.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 22 mars 2019

Table des matières

États de la situation financière	1
États du résultat global	2
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3
Tableaux des flux de trésorerie.....	4
Inventaire du portefeuille.....	5
Notes des états financiers propres au Fonds	7
Notes des états financiers.....	10

FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve

États de la situation financière

(en dollars canadiens, sauf le nombre de parts)

	31 décembre 2018 (\$)	31 décembre 2017 (\$)
Aux (note 1)		
Actif		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	3 229 694	2 101 128
Trésorerie	15 157	973
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	12 388	2 688
Actifs dérivés	77 300	25 956
	3 334 539	2 130 745
Passif		
Passifs courants		
Montants à payer pour les placements achetés	-	69
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	13 125	-
Passifs dérivés	230 958	12 976
Charges à payer	5 765	1 231
	249 848	14 276
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 084 691	2 116 469
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Parts non couvertes	2 262 348	1 062 375
Parts couvertes	822 343	1 054 094
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		
Parts non couvertes	18,10	21,25
Parts couvertes	16,45	21,08

Approuvé au nom du conseil d'administration d'Evolve Funds Group Inc., gestionnaire et fiduciaire :



Raj Lala

Chef de la direction et administrateur



Elliot Johnson

Chef de l'exploitation, chef des placements et administrateur

FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve

États du résultat global

(en dollars canadiens, sauf le nombre de parts)

	31 décembre 2018 (\$)	31 décembre 2017 (\$)
Pour les périodes closes les (note 1)		
Produits		
Produits d'intérêts aux fins de distribution	5	-
Revenu de dividende	147 961	9 581
Variations de la juste valeur des placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée)	(886 982)	2 393
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	(800 673)	152 288
Variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés		
Profit net réalisé (perte nette réalisée)	(113 010)	(54 500)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	(175 822)	22 164
Autres produits (pertes)		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) à la conversion de devises	2 272	4 940
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des conversions de devises	238	(46)
Total des produits (pertes)	(1 826 011)	136 820
Charges		
Frais de gestion (note 4)	32 300	2 195
Frais d'administration (note 4)	10 767	732
Charges d'intérêts et frais bancaires	156	148
Retenues d'impôt étranger (note 6)	22 194	1 437
Coûts de transaction (note 2)	33 333	839
Total des charges d'exploitation	98 750	5 351
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(1 924 761)	131 469
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation par catégorie		
Parts non couvertes	(338 109)	69 875
Parts couvertes	(1 586 652)	61 594
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation par part		
Parts non couvertes	(5,31)	1,40
Parts couvertes	(6,61)	1,23

FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

(en dollars canadiens, sauf le nombre de parts)

	31 décembre 2018 (\$)	31 décembre 2017 (\$)
Pour les périodes closes les (note 1)		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période		
Parts non couvertes	1 062 375	-
Parts couvertes	1 054 094	-
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	2 116 469	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation		
Parts non couvertes	(338 109)	69 875
Parts couvertes	(1 586 652)	61 594
	(1 924 761)	131 469
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Du revenu de placement net		
Parts non couvertes	(15 844)	(1 371)
Parts couvertes	(34 608)	(1 321)
	(50 452)	(2 692)
Remboursement de capital		
Parts non couvertes	(44 156)	(6 129)
Parts couvertes	(173 517)	(6 179)
	(217 673)	(12 308)
Transactions sur parts rachetables		
Produit tiré de la vente de parts rachetables		
Parts non couvertes	1 598 082	1 000 000
Parts couvertes	5 619 442	1 000 000
	7 217 524	2 000 000
Rachat de parts		
Parts couvertes	(4 056 416)	-
	(4 056 416)	-
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	3 161 108	2 000 000
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	968 222	2 116 469
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période		
Parts non couvertes	2 262 348	1 062 375
Parts couvertes	822 343	1 054 094
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	3 084 691	2 116 469

FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve

Tableaux des flux de trésorerie

(en dollars canadiens, sauf le nombre de parts)

	31 décembre 2018 (\$)	31 décembre 2017 (\$)
Pour les périodes closes les (note 1)		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(1 924 761)	131 469
Ajustements :		
Variation (du profit) de la perte de change latent	1	-
(Profit réalisé) perte réalisée sur les placements	886 982	(2 393)
(Profit réalisé) perte réalisée sur les dérivés	113 010	54 500
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	800 673	(152 288)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des dérivés	175 822	(22 164)
Acquisition de placements et de dérivés ²	(1 540 700)	(32 286)
Produit à la vente ou à l'échéance de placements et de dérivés ²	1 763 324	19 810
(Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(9 700)	(2 688)
Augmentation (diminution) des charges à payer	4 534	1 231
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	269 185	(4 809)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts, nettes des distributions réinvesties	(255 000)	(15 000)
Produit tiré de la vente de parts ²	-	20 782
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(255 000)	5 782
Variation du profit (de la perte) de change latent	(1)	-
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	14 185	973
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	973	-
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	15 157	973
Informations supplémentaires¹		
Intérêts reçus, nets des retenues d'impôt étranger	5	-
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt étranger	116 067	5 456

1 Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

2 Compte non tenu des transactions en nature, le cas échéant.

FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2018

N ^{bre} d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Services financiers (104,7 %)			
1 084	Ameriprise Financial Inc.	209 948	154 455
3 176	BB&T Corporation	211 496	187 830
5 230	Bank of America Corporation	199 463	175 929
2 280	Citigroup Inc.	213 071	162 045
3 995	Citizens Financial Group Inc.	212 615	162 147
1 729	Comerica Inc.	199 494	162 138
5 456	Fifth Third Bancorp	213 855	175 264
1 632	First Republic Bank	201 498	193 614
10 115	Huntington Bancshares Inc.	198 738	164 603
1 406	JPMorgan Chase & Company	198 327	187 379
8 037	KeyCorp	206 655	162 168
930	M&T Bank Corporation	211 921	181 723
1 134	The PNC Financial Services Group Inc.	215 572	180 993
8 362	Regions Financial Corporation	193 691	152 743
498	SVB Financial Group	159 130	129 121
2 349	SunTrust Banks Inc.	200 340	161 754
2 966	U.S. Bancorp	206 766	185 048
2 855	Wells Fargo & Company	210 489	179 603
3 077	Zions Bancorporation NA	215 235	171 137
		3 878 304	3 229 694
	Coûts de transaction	(225)	-
	Total des placements (104,7 %)	3 878 079	3 229 694
	Actifs dérivés (2,5 %)*		77 300
	Passifs dérivés (-7,5 %)*		(230 958)
	Autres actifs, moins les passifs (0,3 %)		8 655
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		3 084 691

*Contrats de change à terme (-5,0 %) – 31 décembre 2018

Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie	Date de règlement	Devises achetées Valeur nominale	Devises vendues Valeur nominale	Profit latent (perte latente) (\$)
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	7-janv-19	USD 4 334 032	CAD 4 279 846	54 186
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	7-janv-19	USD 259 359	CAD 251 252	8 107
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	7-janv-19	USD 305 771	CAD 300 112	5 659
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	7-janv-19	USD 129 680	CAD 126 787	2 893
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	7-janv-19	USD 99 649	CAD 97 587	2 062
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	7-janv-19	USD 91 458	CAD 89 852	1 606
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	7-janv-19	USD 42 317	CAD 41 055	1 262
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	7-janv-19	USD 53 237	CAD 52 316	921
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	7-janv-19	USD 851 791	CAD 851 450	341
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	7-janv-19	USD 19 110	CAD 18 847	263
Total					77 300
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	7-janv-19	CAD 5 852 525	USD 6 079 930	(227 405)
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	7-janv-19	CAD 34 391	USD 35 491	(1 100)
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	7-janv-19	CAD 22 434	USD 23 206	(772)
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	7-janv-19	CAD 849 492	USD 850 027	(535)
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	7-janv-19	CAD 11 932	USD 12 285	(353)

FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2018

Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie	Date de règlement	Devises achetées Valeur nominale	Devises vendues Valeur nominale	Profit latent (perte latente) (\$)
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	7-janv-19	CAD 11 998	USD 12 285	(287)
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	7-janv-19	CAD 12 000	USD 12 285	(285)
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	24-janv-19	CAD 10 719	USD 10 920	(201)
BNY Capital Markets Inc.	A-1+	24-janv-19	CAD 13 624	USD 13 644	(20)
Total					(230 958)
Total du profit latent (de la perte latente) sur les des contrats de change à terme					(153 658)

FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve

Notes des états financiers propres au Fonds

Risques liés aux instruments financiers (note 3)

Autre risque de prix/de marché

Le tableau ci-dessous présente l'estimation de la direction de l'incidence sur l'actif net d'une variation de 10 % de la valeur du Fonds aux 31 décembre 2018 et 2017, toute autre variable demeurant constante :

Fonds	Incidence sur l'actif net au 31 décembre 2018 (\$)	Incidence sur l'actif net au 31 décembre 2017 (\$)
FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve	322 969	210 113

Risque de change

Le tableau ci-dessous présente les devises auxquelles le Fonds était largement exposé aux 31 décembre 2018 et 2017 selon la valeur de marché des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, selon le cas. Le tableau illustre également l'incidence potentielle sur l'actif net du Fonds d'une fluctuation de +/- 5 % de ces devises par rapport au dollar canadien aux 31 décembre 2018 et 2017.

Devise	Instruments financiers, à l'exclusion des dérivés (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Exposition nette aux devises (\$)	Incidence sur l'actif net (\$)
31 décembre 2018				
Dollar américain	3 246 686	(863 671)	2 383 015	119 151
31 décembre 2017				
Dollar américain	2 091 310	(1 033 360)	1 057 950	52 898

Risque de taux d'intérêt

Aux 31 décembre 2018 et 2017, la majeure partie des actifs et passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêt; par conséquent, le Fonds n'était pas exposé de façon importante au risque lié à la fluctuation des taux d'intérêt du marché.

Risque de liquidité

Les liquidités du Fonds sont gérées sur une base quotidienne afin de pouvoir acquitter les charges et de pourvoir aux rachats des parts rachetables du Fonds. Aux 31 décembre 2018 et 2017, le Fonds ne détenait pas beaucoup de passifs financiers ayant des échéances de plus de trois mois.

Risque de crédit

Aux 31 décembre 2018 et 2017, le Fonds ne détenait pas de placements importants dans des titres à revenu fixe. Se reporter à l'inventaire du portefeuille pour connaître les notes de crédit des contreparties aux contrats de change à terme.

FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve

Notes des états financiers propres au Fonds (suite)

Risque de concentration du portefeuille

Les principales concentrations du Fonds par secteur s'établissent comme suit :

Portefeuille par catégorie	Pourcentage de la valeur liquidative au 31 décembre 2018 (%)	Pourcentage de la valeur liquidative au 31 décembre 2017 (%)
Titres de capitaux propres		
Services financiers	104,7	99,3
Actifs dérivés	2,5	1,2
Passifs dérivés	(7,5)	(0,6)
Trésorerie	0,5	-
Autres actifs, moins les passifs	(0,2)	0,1
Total	100,0	100,0

Évaluation de la juste valeur

Le tableau suivant présente la hiérarchie des justes valeurs fondée sur les données utilisées aux 31 décembre 2018 et 2017 aux fins de l'évaluation des actifs et passifs financiers du Fonds comptabilisés à la juste valeur :

Actifs (passifs) financiers

	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
31 décembre 2018				
Titres de capitaux propres	3 229 694	-	-	3 229 694
Actifs dérivés	-	77 300	-	77 300
Passifs dérivés	-	(230 958)	-	(230 958)
Total	3 229 694	(153 658)	-	3 076 036
31 décembre 2017				
Titres de capitaux propres	2 101 128	-	-	2 101 128
Actifs dérivés	-	25 956	-	25 956
Passifs dérivés	(12 976)	-	-	(12 976)
Total	2 088 152	25 956	-	2 114 108

Pour les périodes closes les 31 décembre 2018 et 2017, aucun transfert de titres n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2. Aux 31 décembre 2018 et 2017 ou pour les périodes closes à ces dates, aucun titre n'était classé au niveau 3.

FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve

Notes des états financiers propres au Fonds (suite)

Compensation des instruments financiers

Le tableau qui suit présente le montant brut des instruments financiers qui peuvent être compensés, ou qui font l'objet de conventions-cadres de compensation ou d'autres accords similaires exécutoires, mais qui ne sont pas compensés, aux 31 décembre 2018 et 2017. La colonne Montant net présente quelle aurait été l'incidence de l'exercice, le cas échéant, de tous les droits de compensation sur les états de la situation financière du Fonds.

Compensation des instruments financiers

Actifs et passifs financiers	Montants bruts des actifs/passifs financiers comptabilisés (\$)	Montants nets des actifs/passifs financiers présentés dans l'état de la situation financière (\$)	Instruments financiers pouvant être compensés (\$)	Montant net (\$)
31 décembre 2018				
Actifs dérivés	77 300	77 300	(77 300)	-
Passifs dérivés	(230 958)	(230 658)	77 300	(153 658)
Total	(153 658)	(153 658)	-	(153 658)
31 décembre 2017				
Actifs dérivés	25 956	25 956	-	25 956
Total	25 956	25 956	-	25 956

Transactions sur parts (note 5)

Les transactions des porteurs de parts pour les périodes closes les 31 décembre 2018 et 2017 se présentent comme suit :

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Parts non couvertes		
Nombre de parts rachetables en circulation au début de la période	50 000	-
Émises	75 000	50 000
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de la période	125 000	50 000
Parts couvertes		
Nombre de parts rachetables en circulation au début de la période	50 000	-
Émises	250 000	50 000
Rachetées	(250 000)	-
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de la période	50 000	50 000

Impôts sur le revenu (note 6)

Au 31 décembre 2018, les soldes de pertes en capital et autres qu'en capital reportées en avant du Fonds se présentaient comme suit :

	31 décembre 2018 (\$)
Au	
Pertes en capital reportées en avant	24 931
Pertes autres qu'en capital	-

Notes des états financiers

Au 31 décembre 2018 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

1) ORGANISATION

Les FNB Evolve (chacun, un « Fonds » et collectivement, les « Fonds ») sont des organismes de placement collectifs négociés en Bourse établis à titre de fiducie de fonds commun de placement à capital variable sous le régime des lois de la province d'Ontario aux dates d'établissement ci-dessous, aux termes d'une déclaration de fiducie-cadre datée du 4 août 2017 qui peut être modifiée et mise à jour de temps à autre. Les parts des Fonds sont cotées à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la NEO Bourse dans le cas du FNB Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve. L'adresse du bureau principal des Fonds est le 161 Bay Street, bureau 2700, Toronto (Ontario) M5J 2S1.

La liste suivante présente les catégories de parts offertes à la vente par chacun des Fonds, en date des présents états financiers :

FNB gérés activement

Nom du Fonds	Sous-conseiller	Catégorie	Symbole boursier	Date d'établissement	Date de début des activités
FNB Actif actions privilégiées canadiennes Evolve	Foyston, Gordon & Payne Inc.	Parts non couvertes	DIVS	14 août 2017	29 septembre 2017
FNB Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve	Foyston, Gordon & Payne Inc.	Parts non couvertes	FIXD	21 mars 2018	29 mars 2018
FNB Actif obligations à duration courte Evolve	Nuveen Asset Management, LLC	Parts couvertes	TIME	14 août 2017	16 octobre 2017
FNB Actif obligations à duration courte Evolve	Nuveen Asset Management, LLC	Parts non couvertes	TIME.B	14 août 2017	16 octobre 2017
FNB Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve	Nuveen Asset Management, LLC	Parts couvertes	CAPS	14 août 2017	16 octobre 2017
FNB Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve	Nuveen Asset Management, LLC	Parts non couvertes	CAPS.B	14 août 2017	16 octobre 2017
FNB Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve	Nuveen Asset Management, LLC	Parts non couvertes en dollars américains	CAPS.U	14 août 2017	14 novembre 2018
FNB Marijuana Evolve	Nuveen Asset Management, LLC	Parts non couvertes	SEED	5 février 2018	12 février 2018
FNB Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve	Allianz Global Investors	Parts couvertes	EARN	30 octobre 2018	14 novembre 2018

FNB indiciels

Nom du Fonds	Catégorie	Symbole boursier	Date d'établissement	Date de début des activités
FNB indiciel innovation automobile Evolve	Parts couvertes	CARS	4 août 2017	29 septembre 2017
FNB indiciel innovation automobile Evolve	Parts non couvertes	CARS.B	4 août 2017	29 septembre 2017
FNB indiciel innovation automobile Evolve	Parts non couvertes en dollars américains	CARS.U	4 août 2017	3 octobre 2017
FNB indiciel cybersécurité Evolve	Parts couvertes	CYBR	4 août 2017	20 septembre 2017
FNB indiciel cybersécurité Evolve	Parts non couvertes	CYBR.B	4 août 2017	20 septembre 2017
FNB indiciel innovation Evolve	Parts couvertes	EDGE	20 avril 2018	2 mai 2018
FNB indiciel mixité nord-américaine Evolve	Parts couvertes	HERS	4 août 2017	20 septembre 2017
FNB indiciel mixité nord-américaine Evolve	Parts non couvertes	HERS.B	4 août 2017	20 septembre 2017
Sphere FTSE Emerging Markets Sustainable Yield Index ETF	Parts couvertes	SHZ	30 mars 2016	29 septembre 2016

Chaque FNB indiciel cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant les frais, le rendement d'un indice général reconnu sur le marché.

Notes des états financiers (suite)

Au 31 décembre 2018 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

FNB indiciaires ayant recours à une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes

Nom du Fonds	Catégorie	Symbole boursier	Date d'établissement	Date de début des activités
FNB Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve	Parts couvertes	LIFE	4 août 2017	25 octobre 2017
FNB Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve	Parts non couvertes	LIFE.B	4 août 2017	25 octobre 2017
FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve	Parts couvertes	CALL	4 août 2017	16 octobre 2017
FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve	Parts non couvertes	CALL.B	4 août 2017	16 octobre 2017

Chaque FNB indiciaire ayant recours à une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant les frais, le rendement d'un indice général reconnu sur le marché et, en outre, à générer un rendement au moyen d'une stratégie de vente d'options d'achat couvertes contre au plus 33 % des titres de capitaux propres de l'un ou l'autre des portefeuilles intégrant une stratégie de vente d'options d'achat couvertes.

Certains Fonds offrent des catégories de parts couvertes, de parts non couvertes et de parts non couvertes en dollars américains. Dans les cas où les Fonds investissent leurs actifs dans des titres libellés en des devises autres que le dollar canadien et/ou offre des parts non couvertes en dollars américains, la valeur du portefeuille changera en raison des variations des taux de change. Dans le cas des Fonds offrant des parts couvertes, le risque de change est atténué grâce à la conclusion de contrats de change à terme visant à couvrir le risque de change en dollars canadiens et, par conséquent, les parts couvertes ne sont pas exposées de façon importante au risque de change. Pour les Fonds offrant des parts non couvertes et des parts non couvertes en dollars américains, le risque de change n'est pas atténué, puisque l'exposition à ce risque n'est pas couverte en dollars canadiens et, par conséquent, les parts non couvertes et les parts non couvertes en dollars américains sont exposées de façon importante au risque de change. Ainsi, en raison des différentes stratégies de couverture du risque de change, la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie ne sera pas la même.

Evolve Funds Group Inc. (le « gestionnaire ») est le fiduciaire, le gestionnaire et le gestionnaire de placements des Fonds.

L'inventaire du portefeuille de chacun des Fonds est au 31 décembre 2018. L'état de la situation financière de chacun des Fonds qui a commencé ses activités en 2018 est au 31 décembre 2018 et les états de la situation financière de chacun des Fonds qui a commencé ses activités avant 2018 sont aux 31 décembre 2018 et 2017. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie de chacun des Fonds sont pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, à l'exception des Fonds créés pendant l'une ou l'autre période, pour lesquels l'information présentée est pour la période entre la date d'établissement et le 31 décembre 2018 ou 2017.

Les états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 22 mars 2019.

2) SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Un résumé des principales méthodes comptables suivies par les Fonds est présenté ci-dessous :

Base d'établissement

Les états financiers des Fonds ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Chaque Fonds est une entité d'investissement et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Adoption d'IFRS 9, *Instruments financiers*

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, le Fonds a adopté IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Cette nouvelle norme introduit un modèle de classement et d'évaluation des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti, à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net (JVRN), ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »), en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. L'évaluation et la décision à l'égard du modèle économique utilisé représentent un jugement comptable.

Notes des états financiers (suite)

Au 31 décembre 2018 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Au moment de la transition d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 ») à IFRS 9, tous les actifs et passifs financiers auparavant désignés à la JVRN continuent d'être classés à la JVRN. Tous les actifs et passifs financiers auparavant classés comme prêts et créances selon l'IAS 39 sont maintenant comptabilisés au coût amorti. Les actifs dérivés et les passifs dérivés qui étaient auparavant désignés comme des instruments financiers détenus à des fins de transaction sont maintenant classés comme étant à la JVRN. Étant donné que ce classement diffère du classement en vertu d'IAS 39, des modifications ont été apportées au classement de certains actifs et passifs financiers au moment de la transition.

Aucun changement n'a été apporté aux caractéristiques mesurées pour tout actif financier ou passif financier au moment de la transition à IFRS 9.

Pour l'application des IFRS, la direction peut faire des estimations et émettre des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Un résumé des principales méthodes comptables suivies par les Fonds est présenté ci-dessous :

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Les instruments financiers incluent les actifs et passifs financiers comme les titres de créance et les titres de capitaux propres, les dérivés, la trésorerie et les autres montants à recevoir et à payer. Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers selon IFRS 9. Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont classés à la JVRN ou comptabilisés au coût amorti. Le classement initial d'un instrument financier est fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers ainsi que du modèle économique que suit le Fonds pour la gestion des actifs financiers.

Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument en question. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument en question est échu ou lorsque le Fonds a cédé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de celui-ci. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation au titre du passif est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration. Ainsi, les transactions d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction.

Les instruments financiers sont ensuite évalués à la JVRN et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états du résultat global.

Évaluation des instruments financiers

Les instruments financiers à la JVRN sont comptabilisés aux états de la situation financière à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Tous les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés dans l'achat et la vente de titres pour ces instruments sont comptabilisés directement en résultat net.

Tout changement ultérieur de la juste valeur de ces instruments financiers (c.-à-d. l'excédent / l'insuffisance de la somme de la juste valeur des placements de portefeuille par rapport à la somme du coût moyen de chaque placement de portefeuille) est comptabilisé à titre de plus-value (moins-value) latente des placements. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est portée aux états du résultat global.

Aux fins de détermination du coût moyen de chaque placement de portefeuille, le prix d'achat des placements de portefeuille acquis par chaque Fonds est ajouté au coût moyen du placement de portefeuille en question immédiatement avant l'achat. Le coût moyen d'un placement de portefeuille est réduit du nombre d'actions vendues multiplié par le coût moyen du placement de portefeuille au moment de la vente. Le coût moyen par action de chaque placement de portefeuille vendu est établi en divisant le coût moyen du placement de portefeuille par le nombre d'actions détenues immédiatement avant la vente. Les coûts de transaction engagés dans les opérations de portefeuille sont exclus du coût moyen des placements, sont comptabilisés immédiatement en résultat net et sont présentés comme une charge distincte dans les états financiers. Les profits et pertes réalisés tirés de la vente des placements de portefeuille sont également calculés à partir des coûts moyens, exclusion faite des coûts de transaction, du placement connexe.

La valeur liquidative par part d'un Fonds est calculée chaque jour ouvrable du Fonds à l'heure de clôture normale prévue des négociations ordinaires à la Bourse respective de chaque Fonds. La valeur liquidative par part est calculée en divisant l'actif net de chaque Fonds par le nombre de parts de ce Fonds en circulation. Les parts de chaque Fonds sont émises et vendues de façon continue et il n'y a aucune limite au nombre de parts pouvant être émises. Dans le calcul de la valeur liquidative de chaque catégorie de chaque Fonds, les placements sont évalués conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration du gestionnaire. Les titres de capitaux propres (y compris les actions privilégiées) cotés ou négociés à une Bourse sont évalués au dernier cours vendeur ou au cours de clôture officiel sur la principale Bourse ou le principal marché où sont négociés ces titres lorsque le cours s'inscrit dans la fourchette de l'écart acheteur-vendeur. Si le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine alors le cours dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les contrats de change sont évalués selon l'écart entre la valeur du contrat à la date d'évaluation et la valeur à la date d'émission du contrat.

Notes des états financiers (suite)

Au 31 décembre 2018 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Classement des parts rachetables

IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, exige que les titres des Fonds, qui sont considérés comme des instruments remboursables au gré du porteur, soient classés à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres. En vertu des IFRS, les parts des Fonds qui comportent des obligations contractuelles pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser en échange d'un montant en espèces ou d'un autre actif financier sont classées à titre de passifs financiers. Les parts des Fonds en circulation comprennent une obligation contractuelle de rachat contre espèces ou un autre actif financier à la date de dissolution fixe du Fonds, et, de ce fait, la caractéristique de rachat courant n'est pas l'unique obligation contractuelle d'un Fonds. En outre, le rachat de parts à 95 % du cours de clôture par des porteurs de parts donne lieu à une valeur de rachat qui n'est pas essentiellement fondée sur la valeur liquidative de chaque Fonds. Par conséquent, les parts rachetables en circulation des Fonds sont classées à titre de passifs financiers selon ces exigences.

Évaluation de la juste valeur

Les IFRS décrivent la juste valeur comme étant le prix que chaque Fonds devrait recevoir à la vente d'un actif ou payer au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Ils établissent une hiérarchie des données à trois niveaux qui doit être utilisée lors de l'évaluation de la juste valeur à des fins de présentation de l'information. Les données se rapportent généralement aux hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour évaluer l'actif ou le passif, y compris les hypothèses sur les risques, par exemple, le risque inhérent à une technique d'évaluation précise utilisée pour évaluer la juste valeur (comme un modèle d'évaluation) et le risque inhérent aux données de la technique d'évaluation.

Les données peuvent être observables ou non observables. Les données observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour évaluer l'actif ou le passif. Elles sont fondées sur des données de marché obtenues auprès de sources indépendantes de l'entité présentant l'information financière. Les données non observables reflètent les hypothèses de l'entité présentant l'information financière à l'égard des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour évaluer l'actif ou le passif. Les données non observables sont fondées sur les meilleures informations disponibles dans les circonstances. La hiérarchie des données se compose des trois niveaux décrits ci-dessous :

Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques à la date d'évaluation.

Niveau 2 – des techniques d'évaluation dont la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur est directement ou indirectement observable (notamment, les cours du marché de titres semblables, les taux d'intérêt, la fréquence des remboursements anticipés, le risque de crédit).

Niveau 3 – des techniques d'évaluation dont la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur n'est pas observable (y compris les hypothèses de chaque Fonds à l'égard de l'évaluation de la juste valeur des placements).

Les données ou la méthode utilisées pour l'évaluation ne sont pas nécessairement une indication du risque associé au fait d'investir dans ces placements.

Les Fonds ont inclus la hiérarchie des justes valeurs dans les notes des états financiers propres au Fonds.

Prêt de titres

Afin de tirer un rendement additionnel, les Fonds sont autorisés à conclure des conventions de prêts de titres avec des emprunteurs acceptables conformément au *Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif*.

La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par un Fonds ne peut dépasser 50 % de la juste valeur des actifs de ce Fonds. Les Fonds reçoivent des garanties en contrepartie des titres prêtés sous forme d'obligations du gouvernement du Canada et de gouvernements provinciaux canadiens; du gouvernement des États-Unis d'Amérique ou de l'un des États de ce pays; du gouvernement souverain d'un des pays du G7; de l'Autriche, de la Belgique, du Danemark, de la Finlande, des Pays-Bas, de l'Espagne, de la Suède ou de la Suisse; ou d'un organisme supranational accepté des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques. La garantie minimale permise est de 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La valeur de marché globale à la clôture des titres prêtés et des garanties reçues ainsi qu'un rapprochement du revenu brut tiré du prêt de titres avec le revenu tiré du prêt de titres constaté par chacun des Fonds dans les états du résultat global des Fonds sont présentés à la section Opérations de prêts de titres des notes propres au Fonds.

Aux termes de la convention de prêt de titres, l'emprunteur versera aux Fonds des honoraires négociés pour l'emprunt des titres et des paiements compensatoires qui équivaldront à toutes les distributions que l'emprunteur aura reçues sur les titres empruntés, et les Fonds recevront une forme de garantie acceptable d'un montant supérieur à la valeur des titres prêtés. Bien que cette garantie soit réévaluée à la valeur de marché, chaque Fonds est exposé au risque de perte en cas de défaut de l'emprunteur aux termes de l'engagement de celui-ci de retourner les titres empruntés et dans l'éventualité où la garantie s'avérerait insuffisante pour reconstituer le portefeuille de titres prêtés.

Notes des états financiers (suite)

Au 31 décembre 2018 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Contrats de change à terme

Un contrat de change à terme (« contrat à terme ») comporte une obligation d'acheter ou de vendre une devise déterminée à une date future, laquelle peut être fixée à un certain nombre de jours de la date du contrat conclu par les parties, à un prix établi au moment de la conclusion du contrat. Ces contrats sont principalement négociés sur le marché interbancaire et conclus directement par les cambistes (en règle générale, des banques commerciales) et leurs clients. De manière générale, un contrat à terme ne requiert pas de dépôt de marge initiale et aucune commission n'est versée à aucun moment de la négociation. Toutefois, si un Fonds est en position de perte latente sur un contrat à terme, il peut être tenu de donner une garantie (ou une garantie supplémentaire) à la contrepartie.

L'incapacité éventuelle des contreparties à respecter les conditions des contrats à terme ainsi que les fluctuations imprévues de la valeur des devises par rapport au dollar canadien peuvent entraîner des risques.

Un contrat à terme est évalué à la juste valeur du profit ou de la perte qui serait réalisé un jour d'évaluation si la position devait être liquidée. Les profits et pertes réalisés et latents sur les contrats de change à terme sont comptabilisés à titre de profit réalisé (perte réalisée) sur les dérivés et à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des dérivés dans les états du résultat global.

Contrats d'option

Les positions sur options en cours sont évaluées à un montant égal à la juste valeur courante qui aurait pour effet de liquider la position. Tout écart découlant de la réévaluation et les profits ou pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice des options sont comptabilisés aux états du résultat global.

Ventes à découvert

Lorsqu'un Fonds vend un titre à découvert, il empruntera ce titre d'un courtier afin de conclure la vente. Le résultat d'une vente à découvert pour un Fonds est une perte si le prix du titre emprunté augmente entre la date de la vente à découvert et la date à laquelle le Fonds dénoue sa position vendeur en achetant ce titre. Le Fonds réalise un profit si le prix du titre baisse entre ces dates.

Opérations de placement et revenu de placement

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date d'achat ou de vente des titres (date de la transaction). Les profits et pertes latents et réalisés sont calculés sur la base du coût moyen. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est établi selon la méthode du coût moyen, compte non tenu des commissions et des coûts de transaction. Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage et les frais de règlement engagées à l'achat ou à la vente de titres, sont présentés à un poste distinct aux états du résultat global et ne font pas partie du coût des placements. Le revenu de dividende est comptabilisé à la date ex-dividende, compte non tenu des retenues d'impôt étranger. Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent les paiements d'intérêt nominal reçus par les Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les primes reçues à la vente d'options figurent aux états de la situation financière à titre de passifs et sont par la suite ajustées à la juste valeur. Si une option vendue qui n'a pas été exercée vient à expiration, les Fonds réalisent un profit égal à la prime reçue. Si une option vendue est liquidée, les Fonds réalisent un profit ou subissent une perte correspondant à l'écart entre le montant auquel le contrat a été liquidé et la prime reçue. Le revenu tiré d'opérations de prêts de titres découle des honoraires liés au prêt de titres payables par l'emprunteur et, dans certaines circonstances, des intérêts payés sur les montants en espèces ou les titres détenus à titre de garantie. Le revenu, s'il y a lieu, tiré d'opérations de prêts de titres au cours de la période est présenté dans les états du résultat global des Fonds.

Conversion de devises

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds est le dollar canadien. Le dollar canadien est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel les Fonds exercent leurs activités. Le rendement des Fonds est évalué et leurs liquidités sont gérées en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie qui présente le plus fidèlement les incidences économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents. Les devises, ainsi que les titres de placement et les autres actifs et passifs libellés en devises, sont convertis en dollars canadiens au moyen des taux de change en vigueur aux dates respectives de ces transactions. Les profits et pertes de change réalisés et latents sur les placements sont présentés respectivement comme des composantes des postes Profit net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements et Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements aux états du résultat global. Les profits nets (pertes nettes) de change réalisés et latents découlant de la vente de devises comprennent ce qui suit : les profits (pertes) sur contrats de change à terme, les profits (pertes) de change comptabilisés entre la date de la transaction et la date de règlement sur les opérations de placement, et l'écart entre les montants des dividendes et des retenues d'impôt étranger comptabilisés dans les livres des Fonds et l'équivalent en dollars canadiens des montants réellement reçus ou versés. Ces profits (pertes) sont compris dans les postes Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change et à la conversion de devises et/ou Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change et des conversions de devises aux états du résultat global.

Notes des états financiers (suite)

Au 31 décembre 2018 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation par part est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

Principaux jugements, estimations et hypothèses comptables

La préparation des états financiers des Fonds exige de la direction qu'elle pose des jugements et fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés comptabilisés dans les états financiers et la présentation des passifs éventuels. Toutefois, l'incertitude associée à ces hypothèses et à ces estimations pourrait donner lieu à des résultats qui pourraient nécessiter un ajustement important de la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné dans l'avenir.

Lorsqu'elle applique les méthodes comptables des Fonds, la direction pose les jugements suivants qui ont une incidence significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers :

Classement et évaluation des placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, le gestionnaire a évalué le modèle économique qui suivent les Fonds pour la gestion de leur portefeuille de placements respectifs et l'appréciation de la performance sur la base de la juste valeur et a établi que ces actifs et passifs financiers devraient être évalués à la JVRN conformément à IFRS 9.

Évaluation en tant qu'entité d'investissement

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement aux termes d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la JVRN plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, et qui doit leur fournir des services de gestion d'investissements
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital ou de revenus de placement ou les deux
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur

Les prospectus des Fonds précise l'objectif qui consiste à fournir des services de gestion d'investissements aux investisseurs afin qu'ils réalisent des rendements sous forme de revenus de placement et de plus-values en capital.

Les Fonds font rapport à leurs investisseurs au moyen de rapports semestriels, et à leur direction, au moyen de rapports de gestion internes, sur la base de la juste valeur. Tous les placements sont présentés à la juste valeur dans les états financiers des Fonds dans la mesure permise par les IFRS. Les Fonds ont une stratégie de sortie clairement documentée pour tous leurs placements.

Le gestionnaire a également conclu que les Fonds respectent les caractéristiques additionnelles d'une entité d'investissement, en ce sens qu'ils ont plus d'un placement; les placements se présentent surtout sous la forme d'actions et d'autres titres semblables; les Fonds ont plus d'un investisseur et leurs investisseurs ne sont pas des parties liées.

Ces conclusions seront réévaluées annuellement, en cas de changement de l'un ou l'autre de ces critères et caractéristiques.

3) RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités des Fonds peuvent les exposer à divers risques financiers liés aux instruments financiers, notamment le risque de concentration, le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix/de marché), le risque de liquidité et le risque de crédit. Le gestionnaire cherche à minimiser les effets défavorables possibles de ces risques sur le rendement des Fonds en embauchant des gestionnaires de portefeuille professionnels et chevronnés, en effectuant un suivi quotidien des positions des Fonds et de l'évolution du marché, et en assurant la diversification du portefeuille de placements dans les limites des objectifs de placement établies.

Les détails de l'exposition des Fonds aux risques liés aux instruments financiers qui s'appliquent sont inclus dans les notes des états financiers propres au Fonds.

Notes des états financiers (suite)

Au 31 décembre 2018 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Risque de concentration

La concentration indique la sensibilité relative du rendement d'un Fonds à des événements touchant un secteur ou une région géographique en particulier. Des concentrations de risque existent lorsqu'un certain nombre d'instruments financiers ou de contrats sont conclus avec la même contrepartie, ou lorsqu'un certain nombre de contreparties exercent des activités similaires ou œuvrent dans les mêmes régions, ou présentent des caractéristiques économiques similaires faisant en sorte que des changements d'ordre économique, politique ou autre influent de la même façon sur leur capacité de respecter leurs obligations contractuelles.

Risque de change

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés en devises. Les Fonds sont exposés au risque que la valeur des titres libellés en devises fluctue en raison de la variation des taux de change. Lorsque la valeur du dollar canadien recule par rapport aux devises, la valeur des placements dans des titres étrangers augmente. Lorsque la valeur du dollar canadien augmente, la valeur des placements dans des titres étrangers diminue.

Les Fonds détenaient des titres libellés en dollars canadiens au cours de la période de présentation de l'information financière. Les Fonds peuvent couvrir leur exposition au change en concluant des contrats à terme pour réduire le risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur de marché des instruments financiers portant intérêt des Fonds varie par suite de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Les cours des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les cours des titres à revenu fixe à court terme. Généralement, la juste valeur des titres à revenu fixe varie en sens inverse des fluctuations des taux d'intérêt. La juste valeur des titres à revenu fixe diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et vice-versa. Les hausses et les baisses seront habituellement plus importantes pour les titres à revenu fixe à long terme que pour ceux à court terme.

Autre risque de prix/de marché

L'autre risque de prix/de marché s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier, à son émetteur ou à tous les autres facteurs influant sur tous les instruments négociés dans un marché ou un segment de marché. Tous les titres sont exposés à l'autre risque de prix/de marché. Le risque maximum correspond à la juste valeur de l'instrument financier.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un Fonds ne puissent pas être facilement convertis en espèces lorsque nécessaire. Les Fonds conservent généralement suffisamment de liquidités pour couvrir les charges et répondre aux demandes de rachat de parts en investissant principalement dans des titres liquides. Toutefois, pour répondre à une demande inattendue et importante de rachats de parts, les Fonds pourraient devoir se départir de placements dans des conditions qui ne sont pas optimales. Pour gérer la liquidité globale des Fonds et leur permettre de respecter leurs obligations, les actifs des Fonds sont principalement investis dans des titres négociés sur des marchés actifs et qui peuvent, selon le gestionnaire, être facilement cédés sur le marché en temps normal.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec les Fonds. Pour mieux gérer le risque de crédit des Fonds, le gestionnaire surveille attentivement la solvabilité et la solidité opérationnelle des contreparties qui effectuent des transactions au nom des Fonds. En général, plus la note de crédit des titres d'une société est élevée, moins il est probable que l'émetteur ne respecte pas ses obligations.

Notes des états financiers (suite)

Au 31 décembre 2018 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Les notes de crédit des actions privilégiées sont obtenues auprès de Dominion Bond Rating Services ou de Standard & Poor's. Une note de P1 correspond à un titre de grande qualité émis par une entité présentant d'excellents résultats et une bonne situation financière. Une note de P2 correspond à un titre de qualité satisfaisante. La protection des dividendes et du capital par la société reste considérable, mais ses résultats, sa situation financière et ses ratios de couverture sont inférieurs à ceux d'une entreprise notée P1. Une note de P3 correspond à un titre de qualité adéquate. La protection des dividendes et du capital par la société est considérée encore comme acceptable, mais elle est plus vulnérable aux changements défavorables de la situation financière et économique, et pourrait être exposée à d'autres conditions défavorables qui nuisent à la protection de la dette.

Pour les Fonds qui investissent dans des titres à revenu fixe, les notes de crédit sont obtenues de Standard & Poor's Global Ratings, Moody's et Fitch Ratings. Une note de AAA correspond à la qualité la plus élevée et à un risque minimal, alors qu'une note de AA correspond à une qualité élevée et un risque de crédit très faible. Les obligations notées A sont considérées comme étant de qualité moyenne-supérieure et comportent un risque de crédit faible. Les obligations notées BBB comportent un risque de crédit modéré. Elles sont considérées comme étant de qualité moyenne. Bien que considérées de la catégorie investissement, ces obligations pourraient présenter certaines caractéristiques spéculatives.

Compensation des instruments financiers

Le risque de crédit lié à la contrepartie des dérivés hors cote de chaque Fonds est habituellement limité au profit latent total porté en déduction de toute garantie détenue par le Fonds. Le Fonds tente de réduire le risque de contrepartie en concluant uniquement des ententes avec des contreparties qui, selon lui, disposent de ressources financières suffisantes pour respecter leurs obligations, et en surveillant la stabilité financière de ces contreparties. Aux fins de la présentation de l'information financière, les actifs et passifs financiers sont compensés lorsque les Fonds bénéficient d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'ils ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds concluent diverses conventions-cadres de compensation ou des conventions semblables qui ne répondent pas aux critères de compensation aux états de la situation financière.

Dans le but de mieux définir leurs droits contractuels et d'obtenir des garanties pouvant les aider à réduire leur risque de contrepartie, les Fonds peuvent conclure une convention-cadre régie par l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. ou une entente similaire avec leurs contreparties.

4) OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Frais d'administration

Chaque Fonds versera au gestionnaire les frais d'administration indiqués dans le tableau suivant en fonction de la valeur liquidative quotidienne moyenne des parts du Fonds afin d'acquitter les frais engagés dans le cadre des activités quotidiennes des Fonds. Les frais d'administration indiqués ci-dessous sont les mêmes pour l'ensemble des catégories d'un Fonds, le cas échéant. Les frais d'administration, majorés des taxes applicables, seront cumulés quotidiennement et seront payés chaque mois à terme échu. Les frais d'administration sont les mêmes pour l'ensemble des catégories d'un Fonds.

Nom du Fonds	Frais d'administration (taux annuel) (%)
FNB Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB Actif obligations à duration courte Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB Actif actions privilégiées canadiennes Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB indiciel cybersécurité Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB indiciel mixité nord-américaine Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB indiciel innovation automobile Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Sphere FTSE Emerging Markets Sustainable Yield Index ETF	0,25 % de la valeur liquidative

Notes des états financiers (suite)

Au 31 décembre 2018 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Nom du Fonds	Frais d'administration (taux annuel) (%)
FNB Marijuana Evolve	0,25 % de la valeur liquidative
FNB Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB indiciel innovation Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FNB Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve	0,15 % de la valeur liquidative

Frais de gestion

Chaque Fonds versera au gestionnaire les frais de gestion indiqués dans le tableau suivant en fonction de la valeur liquidative quotidienne moyenne des parts des Fonds. Les frais de gestion sont les mêmes pour l'ensemble des catégories d'un Fonds. Le gestionnaire, agissant en sa capacité de gestionnaire des Fonds, gère les activités quotidiennes de chaque Fonds, dont la négociation d'ententes avec des fournisseurs de services et la préparation de rapports destinés aux porteurs de parts et aux autorités en valeurs mobilières. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, seront cumulés quotidiennement et seront payés chaque mois à terme échu. À l'occasion, le gestionnaire peut, à son gré, renoncer à une partie ou à la totalité des frais de gestion imposés à tout moment. Les charges à payer au gestionnaire et à recevoir à l'égard de charges auxquelles le gestionnaire a renoncé sont présentées aux états de la situation financière.

Nom du Fonds	Frais de gestion (taux annuel) (%)
FNB Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve	0,70 % de la valeur liquidative
FNB Actif obligations à durée courte Evolve	0,70 % de la valeur liquidative
FNB Actif actions privilégiées canadiennes Evolve	0,65 % de la valeur liquidative
FNB indiciel cybersécurité Evolve	0,40 % de la valeur liquidative
FNB indiciel mixité nord-américaine Evolve	0,40 % de la valeur liquidative
FNB indiciel innovation automobile Evolve	0,40 % de la valeur liquidative
FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve	0,45 % de la valeur liquidative
FNB Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve	0,45 % de la valeur liquidative
Sphere FTSE Emerging Markets Sustainable Yield Index ETF	0,54 % de la valeur liquidative
FNB Marijuana Evolve	0,75 % de la valeur liquidative
FNB Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve	0,45 % de la valeur liquidative
FNB indiciel innovation Evolve	0,40 % de la valeur liquidative
FNB Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve	0,65 % de la valeur liquidative

5) PARTS RACHETABLES

Chacun des Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables, représentant une quote-part égale et indivise de son actif net.

Notes des états financiers (suite)

Au 31 décembre 2018 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Toutes les parts de chaque Fonds comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part entière donne droit à une voix à toutes les assemblées des porteurs de parts et confère le droit aux porteurs de parts de participer à parts égales à toutes les distributions effectuées par chaque Fonds en leur faveur, sauf les distributions de frais de gestion, mais y compris les distributions de revenu net et de gains en capital réalisés nets et toute distribution effectuée à la dissolution des Fonds. Toute distribution extraordinaire payable sous forme de parts de chaque Fonds fera augmenter le prix de base rajusté global des parts pour les porteurs de parts. Immédiatement après le versement d'une telle distribution extraordinaire sous forme de parts, le nombre de parts en circulation de chaque Fonds sera automatiquement regroupé de façon à ce que le nombre de parts en circulation soit égal au nombre de parts en circulation immédiatement avant cette distribution, sauf dans le cas d'un porteur de parts non résident dans la mesure où l'impôt doit être retenu à l'égard de la distribution. Les distributions de gains en capital sont automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles de chaque Fonds, et ces parts sont immédiatement regroupées de sorte que la valeur liquidative par part demeure inchangée. Seules des parts entièrement libérées et non susceptibles d'appel subséquent sont émises.

N'importe quel jour de Bourse, les porteurs de parts peuvent échanger le nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci) contre des paniers de titres et/ou une somme en espèces à un prix de rachat par part correspondant à 95 % du cours de clôture des parts applicables à la TSX (ou à la Bourse où sont négociées les parts du Fonds qui font l'objet du rachat), sous réserve d'un prix de rachat maximal par part égal à la valeur liquidative par part le jour de prise d'effet du rachat. Le droit de faire racheter des parts des Fonds peut être suspendu sur approbation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les transactions sur parts des Fonds sont présentées dans les notes des états financiers propres au Fonds. La contrepartie versée à l'achat des parts de lancement des Fonds consiste généralement en une contribution en nature d'un portefeuille désigné de titres de capitaux propres constituant une représentation de l'échantillonnage du portefeuille des titres compris dans l'indice sous-jacent du Fonds en cause et un montant en espèces. Les investisseurs qui souscrivent ou qui font racheter des parts de lancement peuvent se voir imposer des frais liés à la transaction d'achat et à la transaction de rachat pour compenser le coût des transferts et les autres coûts de transaction associés à l'émission et au rachat des parts de lancement.

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant le capital des Fonds. Les Fonds ne sont pas assujettis à des exigences externes en matière de capital et ne font pas l'objet, au-delà de celles énoncées dans les prospectus des Fonds, de restrictions d'ordre juridique sur l'émission, le rachat ou la revente d'actions rachetables. Le capital reçu par chaque Fonds est géré de manière à ce que chaque Fonds atteigne ses objectifs de placement, tout en maintenant des liquidités suffisantes pour répondre aux rachats demandés par les porteurs de parts.

La variation du nombre de parts émises et en circulation peut être trouvée dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

6) IMPÔT SUR LE REVENU

À l'exception du FNB Actif obligations à duration courte Evolve et du FNB Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve, les Fonds sont admissibles ou entendent devenir admissibles à titre de fiducies de fonds commun de placement, au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »). Au 31 décembre 2018, le FNB Actif obligations à duration courte Evolve et le FNB Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve sont réputés être des institutions financières au sens de la Loi et sont donc assujettis aux règlements de réévaluation à la valeur de marché en ce qui a trait à leurs placements qui répondent à la définition de « biens réévalués à la valeur du marché » en vertu de la Loi. Par conséquent, tous les profits et pertes réalisés et les variations des profits et pertes latents, à l'égard des biens réévalués à la valeur du marché, sont imposés annuellement à titre de revenu.

Les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital disponibles pour les Fonds sont présentées dans les notes des états financiers propres au Fonds, le cas échéant. Les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et utilisées pour réduire les gains en capital réalisés futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées sur une période maximale de vingt ans et utilisées pour réduire le revenu net futur et les gains en capital futurs. Les Fonds peuvent être assujettis à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées comme une charge distincte aux états du résultat global.

De temps à autre, les distributions versées par les Fonds seront supérieures au revenu de placement net et aux gains en capital réalisés imposables des Fonds. Dans la mesure où l'excédent n'est pas désigné par les Fonds comme un revenu aux fins d'imposition au Canada et imposable entre les mains des porteurs de parts rachetables, cette distribution excédentaire constitue un remboursement de capital et n'est pas immédiatement imposable entre les mains des porteurs de parts rachetables.



FNB Rendement amélioré de banques américaines Evolve